



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran

www.pencran.fr



Jardin d'enfants, accueil de loisirs et assistantes maternelles - Défilé du mardi-gras le 8 mars

SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

- État Civil - Urbanisme
- Plan de circulation dans le bourg
- Avis d'enquête publique SCOT
- Centre départemental d'action sociale
- Recensement militaire

CONSEIL MUNICIPAL

VIE MUNICIPALE

VIE ASSOCIATIVE

- Gym' Club
- Club des Aînés
- Comité des Fêtes
- ADMR
- Les Petites Canailles
- Amicale laïque - tennis de table

PETITES ANNONCES

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Du lundi au samedi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 17h
Et reçoit sur rendez-vous.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

- Lucien VIGOUROUX** : Voirie, Eau & Assainissement.
- Chantal GOUEZ** : Enfance & Jeunesse.
- Roseline EMILY** : CCAS, Information & Relation avec les associations.
- Jean Claude LARVOR** : Bâtiments.
- Jeannine MARTIN** : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Le vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
Le samedi : 9h - 12h
Tél : 02 98 85 04 42

Prélèvement automatique

La Mairie rappelle que pour le règlement des factures d'eau, cantine, garderie, entre de loisirs et Jardin d'enfants, il est possible de choisir le prélèvement automatique. Les formulaires sont à disposition en Mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Lola MOBIHAN, 8 allée des Charmilles, née le 15 mars 2011.

URBANISME

Permis accordé :

EARL Hellez an Douar, Hellez Vras, extension de la stabulation, construction d'une fumière et d'un hangar à matériel pour mise aux normes.

Non-oppositions à des déclaration préalable de travaux :

- PLOUZENNEC Pierre, 1 route de Kerloës, édification d'une clôture
- PREINCE Bernard, Kerguelen, construction d'un abri de jardin
- PERROT Gérard, 21 Keranna, construction d'un abri à bois
- GOULAOUIC Philippe, 9 rue des Noisetiers, construction d'un abri de jardin

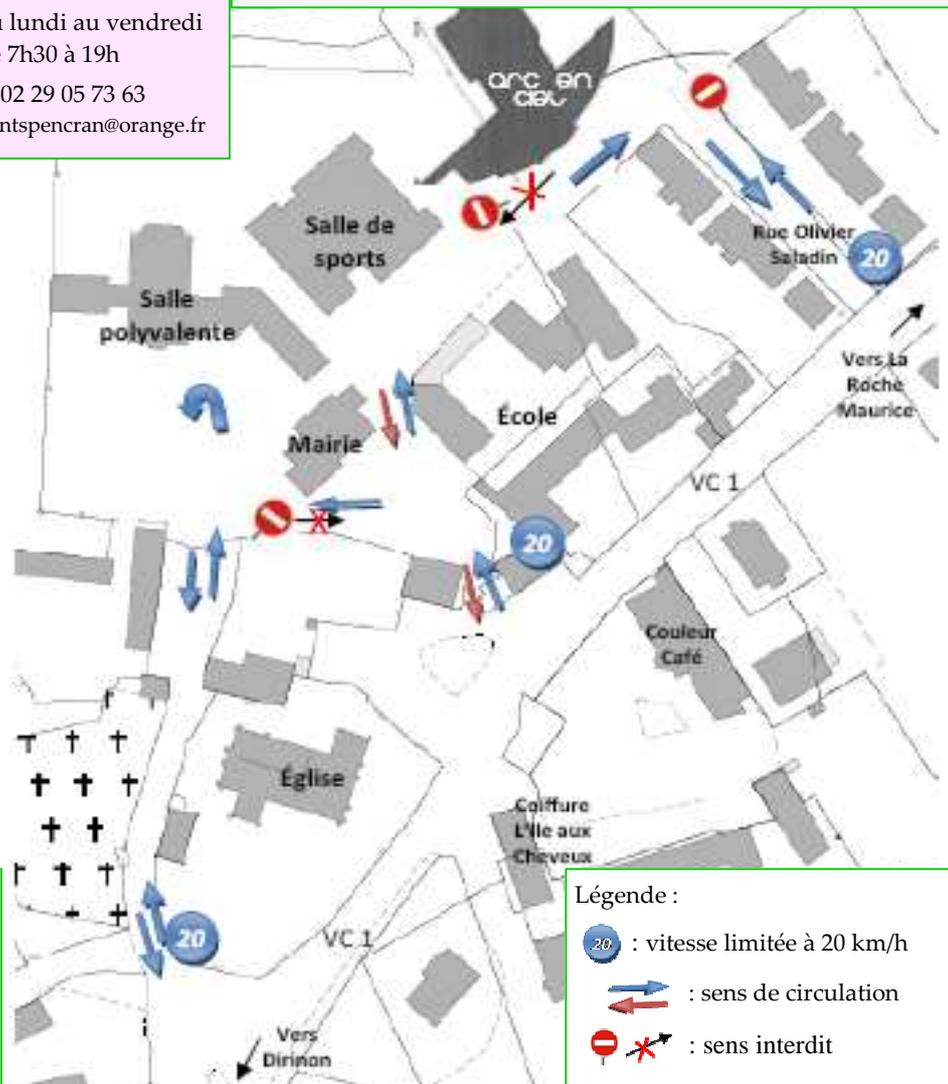
Jardin d'enfants

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h

Tel : 02 29 05 73 63

jardindenfantspencran@orange.fr

Nouveau plan de circulation dans le bourg



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du jeudi 24 mars 2011 - 18h

Absents : B. PREINCE, G. SENE, J. GUEVEL excusés, ont donné procuration respectivement à J. CRENN, A. FRIHA et R. EMILY ; S. HERVOIR. Secrétaire de séance : Annick FRIHA.

M. FOURMANTIN, trésorier de Landerneau, assiste à la séance du conseil.

Affectation des résultats 2010

Budget EAU POTABLE : l'excédent de fonctionnement de 40 470,49 € est porté en investissement.

Budget ASSAINISSEMENT : l'excédent de fonctionnement de 83 174,85 € est affecté en totalité à la section d'exploitation.

Budget général COMMUNE : l'excédent de fonctionnement de 240 502,95 € est reporté pour 83 715,95 € en fonctionnement et pour 156 787,00 € en investissement.

L'affectation du résultat des 3 comptes administratifs est approuvée à l'unanimité. POUR : 16.

Les tarifs de l'eau avaient été modifiés par le Conseil le 26 janvier 2009. Suite à une erreur administrative, ils n'ont pas pu être appliqués en 2010. Ils le seront lors de la facturation 2011. Les tarifs applicables à compter des relevés de novembre 2011 seront :

Abonnement : 58,53 €, consommation de 0 à 100 m³ : 0,88 € le m³, consommation de 101 à 500 m³ : 0,63 € le m³, au-delà de 500 m³ : 0,47 € le m³. POUR : 16 (unanimité).

Budgets 2011

Budget EAU POTABLE

Section d'exploitation équilibrée à 136 580 €

Section d'investissement équilibrée à 174 146,93 €

Budget ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement équilibrée à 264 300 €

Section d'investissement équilibrée à 116 558 €

Le budget Assainissement prend en compte des dépenses d'investissement notamment : l'extension du réseau d'assainissement collectif à Kéroullé, le lancement d'une étude pour l'extension du réseau à Kerhamon et Coat Guéguen et les études pour détecter les eaux parasites. Pour financer ces opérations, il apparaît nécessaire de relever le prix de la Taxe de Raccordement à l'Égout (TRE) et de la Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE).

L.VIGOUROUX propose de les fixer toutes deux à 2 500 € à compter du 1^{er} juin 2011. Pour : 17 (arrivée d'Eric PETTON).

Budget général COMMUNE (voir graphiques) :

Section de fonctionnement équilibrée à 1 299 642,95 €

Section d'investissement équilibrée à 1 247 140,95 €

Les investissements prévus pour 2011 sont entre autres la réfection de la VC1 (271 244 €), la mise en souterrain des réseaux (90 530 €), la mise en accessibilité des bâtiments (30 000 €), l'étude diagnostic de l'église (34 746 €).

Les 3 budgets sont votés à l'unanimité. POUR : 17.

Fiscalité directe locale (vote des taux et abattements)

M. le Maire propose d'augmenter les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties et de ne pas modifier le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le Conseil fixe les taux suivants de contributions directes pour l'année 2011 :

Taxe d'habitation : 13,49 % (+ 0,39)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,53 % (+ 0,39)

Pour rappel la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 39,59 %. POUR : 17.

Abattement en faveur des personnes handicapées

La CCPLD souhaite harmoniser sur son territoire l'abattement de 10% sur la valeur locative de la taxe d'habitation, en faveur des personnes handicapées ou invalides. Le Conseil accepte cette disposition. Pour : 17.

Tarifs cantine

Les tarifs actuellement en vigueur n'ont pas été revus depuis 2006 or depuis, le prix des denrées alimentaires a fortement augmenté ainsi que les charges de personnel qui ont dû suivre l'accroissement important des enfants (110 à 120 par jour). La commission Finances propose une revalorisation de 2 % de ces tarifs, proposition adoptée pour être appliquée à la rentrée scolaire de l'année 2011/2012. Les tarifs des repas seront : assidus 1^{er} et 2^{ème} enfant : 3,45 €, assidus à compter du 3^{ème} enfant : 2,57 €, occasionnels : 3,76 €, adultes : 5,16 €.

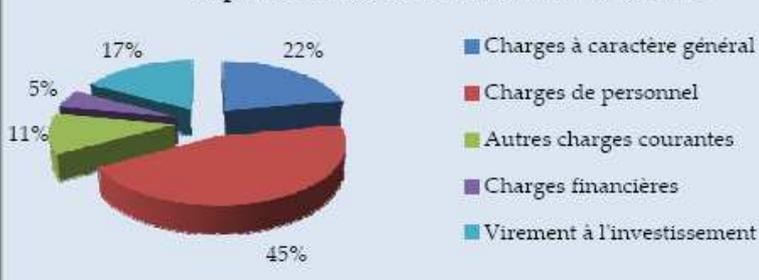
POUR : 15, abstentions : 2.

Quant aux tarifs de la garderie municipale, la commission Finances propose de ne pas les modifier en attendant de connaître le coût réel du fonctionnement de ce service, mais d'accorder une réduction de 50 % du coût facturé à compter du 3^{ème} enfant, date d'effet à la rentrée 2011/2012. POUR : 17.

Personnel

Création d'un 2^{ème} poste d'attaché pour la période du 16 mai au 30 juin 2011 pour permettre une transition sereine avant le départ de Christiane LAOT. POUR : 17.

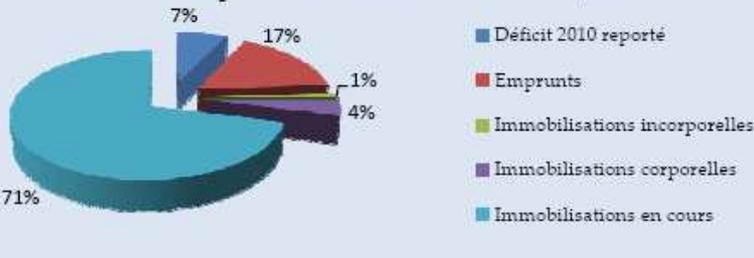
Dépenses de fonctionnement : 1 299 642,95€



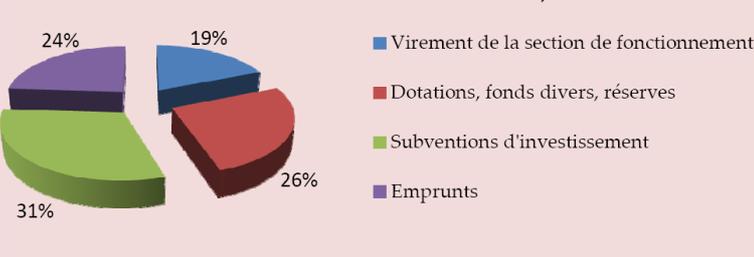
Recettes de fonctionnement : 1 299 642,95€



Dépenses d'investissement : 1 247 140,95 €



Recettes d'investissement : 1 247 140,95 €



CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Informations relatives au personnel communal :

À l'Arc-en-Ciel, embauche en CDD depuis le 21 mars 2011 d'une personne pour effectuer le ménage : 21 heures par semaine scolaire et 10 heures en période de vacances scolaires.

Aux services techniques, embauche en CDD du 21 mars au 31 août 2011 d'une personne pour palier aux absences durant cette période.

A la direction du Jardin d'enfants, embauche d'une personne en remplacement de la titulaire durant son congé de maternité.

Questions diverses

Zone ROLLAND : la CCPLD fait part de la demande d'une entreprise actuellement située à St Ernel à Landerneau de s'installer sur la zone Rolland.

Concernant l'aménagement de la partie habitat de la zone, la CCPLD demande que la commune de Pencran lui fasse parvenir un projet qui pourrait servir de base aux discussions. Courant avril, la commission Urbanisme, élargie aux membres du Conseil qui le souhaitent se réunira afin d'élaborer un projet d'aménagement.

LA MAIRIE COMMUNIQUE - ENVIRONNEMENT

Désherbage des espaces communaux

Depuis quelque temps, certains d'entre vous l'ont remarqué, de plus en plus « d'herbes folles » poussent dans le bourg. Elles ne sont pas, pour autant, le résultat d'un abandon du désherbage par les services techniques, mais celui d'une modification des pratiques de désherbage de la commune pour limiter les risques de pollution de l'eau de nos rivières par les pesticides (les dés herbants notamment).

La commune s'est engagée dans cette démarche, avec l'appui du Syndicat de Bassin de l'Elorn, depuis l'année 2003 où elle a signé la **Charte de dés herbage des espaces communaux**. Celle-ci a pour objectif de réduire progressivement l'utilisation des dés herbants au profit de techniques alternatives de dés-

herbage (manuelles : binage, sarclage ; mécaniques : débroussailleuse, balayeuse, herse ; thermiques : flamme ou vapeur), et d'une plus grande tolérance à la pousse des herbes...

Auparavant, un **plan de dés herbage communal** avait été réalisé en 2001. Celui-ci proscrit l'utilisation des dés herbants sur les rues ou zones imperméables, en pente ou à proximité de l'eau (cours d'eau, lavoirs, fontaines, caniveaux, avaloirs d'eau pluviale, fossés, zones drainées).

Désireuse d'aller au-delà du plan de dés herbage et d'atteindre le dernier niveau d'engagement dans la Charte de dés herbage des espaces communaux, la commune a décidé de ne plus utiliser de dés herbants pour entretenir les espaces publics.

Ils sont entretenus par des **techniques alternatives de dés herbage** :

- le dés herbeur thermique à flamme est passé régulièrement dans le bourg et le cimetière ;
- la brosse dés herbeuse sur microtracteur (balayeuse) est passée dans les caniveaux et sur les surfaces imperméables ;
- la débroussailleuse permet de contrôler la pousse des herbes ;
- les parterres ont été plantés de plantes vivaces et couvrent le sol pour empêcher les herbes indésirables de pousser ;
- le dés herbage manuel est aussi pratique courante.

On gagne ainsi en diversité : les plantes spontanées, tout comme les oiseaux et insectes, reviennent petit à petit et, à leur manière, embellissent le bourg.

Et votre jardin ?

L'utilisation de ces techniques alternatives de dés herbage se justifie d'autant plus que, depuis février 2008, la réglementation interdit toute utilisation de pesticides (dés herbants, anti-mousse, insecticides, ...) à proximité de l'eau. Depuis décembre 2008, l'utilisation de dés herbants à base de diuron est interdite. Si vous possédez des dés herbants en contenant (composition indiquée sur l'emballage), vous pouvez les rapporter en déchetterie.

Dans votre jardin, vous pouvez aussi dés herber sans dés herbants en utilisant, par exemple, de l'eau bouillante ou un dés herbeur thermique à flamme sur les joints entre les pavés, ou encore un couteau à dés herber dans les graviers ou les pelouses.

Le rotofil (débroussailleuse à fil) ou la tondeuse peuvent également être utilisés pour limiter la pousse des herbes sur les allées.

Sur les parterres, après avoir bien préparé la terre et fait vos plantations, un paillage peut être mis pour recouvrir la terre et ainsi éviter la pousse des herbes indésirables.

Voici quelques exemples de paillages qui peuvent être utilisés : écorce de pin, paille, cosses de sarrasin, feuilles mortes, tontes sèches de pelouse.

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 (Impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DES HERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

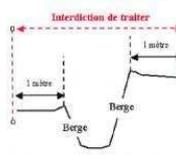
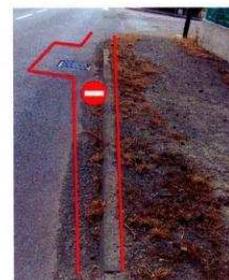
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.



Paille de lin sur un parterre



Couteau à dés herber

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Avis d'enquête publique Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest

Par arrêté du 17/03/11, le Président du Syndicat Mixte des communautés du Pays de Brest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de SCOT.

Elle se déroulera du **11 avril au 13 mai 2011 inclus** dans les communautés du Pays de Brest.

Le dossier sera consultable à la mairie, au siège des 7 communautés et sur le site internet www.pays-de-brest.fr

Les registres d'enquêtes seront présents pendant toute la durée de l'enquête au siège des 7 communautés. Toutes les informations sont disponibles en mairie.

Informations à l'intention des usagers du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

Les permanences de Mme MORIN, assistante sociale, ont désormais lieu au CDAS de Landerneau, 5 rue du Dr Pouliquen :

→ le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 13h30 à 17h sur RDV

→ le jeudi de 13h30 à 17h sur RDV.

Pour prendre RDV : appeler le 02 98 85 35 33 ou se rendre directement sur place.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en avril 1995** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le 31 juillet 2011.

Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

VIE MUNICIPALE

La vie municipale ne s'arrête pas au travail. Samedi 19 mars, employés communaux et membres élus du conseil municipal accompagnés de leurs conjoints se sont retrouvés pour une rencontre festive à l'arc en ciel. Les équipes de pétanque formées par tirage au sort ont testé le nouveau boulodrome tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Les participants ont pu visiter l'ensemble de l'espace et partager le buffet qui a suivi le challenge.

Ce rassemblement sympathique a permis à chacun de faire plus ample connaissance avec l'autre tant du côté des employés que des élus.



VIE ASSOCIATIVE

Gym'Club – Thé dansant du 1^{er} mars

Le mardi 1^{er} mars, le Gym'Club de Pencran a organisé son thé dansant. Une cinquantaine de personnes dont les adhérentes du Gym Club et leurs collègues du club « Le temps libre » de Landerneau, se sont retrouvées pour danser sur un rythme soutenu au son de chansons variées. Sur l'estrade, Michel, le DJ, a enchaîné les valses, paso-doble, rumba et cha-cha-cha.

A l'heure du goûter les participants ont fait une pause bien méritée le temps de se restaurer et de reprendre des forces pour retourner swinguer ! Les adhérentes du Gym Club iront à leur tour dans quelques mois danser à Landerneau.

La présidente, Catherine HUAUME, tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de ce thé dansant.



Club des Aînés

Le 5 mars, 79 personnes ont participé au repas « Kig Ha Farz » organisé par l'Amicale d'Irvillac : 24 de Pencran, 17 de Saint Urbain et 38 d'Irvillac, dans une ambiance chaleureuse. Quelques chansons ont animé la salle. Après le repas, certains sont restés aux dominos, d'autres sont partis faire de la marche, et le reste à la pétanque.

Le 10 mars nous avons organisé un inter-clubs inter-secteurs Bas Elorn et Daoulas ; c'était une première. 28 équipes se sont rencontrées aux dominos et 36 à la pétanque dans une ambiance bon enfant. Aux dominos, 3 équipes de Pencran ont réussi à rentrer dans les prix. A la pétanque, une équipe a réussi à se hisser à la 5^{ème} place. Voici les résultats :

Dominos

1^{er} : Le Page - Golias. La Forest-Landerneau

2^{ème} : Billant - Guillou. Dirinon

2^{ème} ex : Abjean - Tourbot. Pencran

4^{ème} : Jacob - Le Berre. Saint Thonan

5^{ème} : Péron - Dantec. Saint Urbain

Pétanque :

1^{er} : Abalain - Roudaut. Dirinon

2^{ème} : Madec - Robbe. La Forest-Landerneau

3^{ème} : Le Roux - Morvan. Guipavas

4^{ème} : Le Gall - Nédélec. Plouédern

5^{ème} : JM Corre - Le Bras. Pencran

La revanche est prévue le 27 octobre prochain.

Le 13 mai, la sortie de Printemps est organisée par l'Amicale d'Irvillac. Destination le Pays d'Iroise. Le prix de la journée est fixé à 40 € par adhérent (à jour avec ses cotisations). Inscriptions auprès des responsables et payables de préférence par chèque. Renseignements au 02 98 85 29 05 ou 02 98 85 23 02.

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes - Rando VTT du 13 mars

Le Comité des Fêtes de Pencran a organisé le dimanche 13 mars une randonnée VTT sans classement traversant les communes de Pencran, Dirinon, Saint Urbain, Tréflévénez. 147 inscrits dont 15 de Pencran ont sillonné les chemins par une météo idéale.



ADMR—Kig Ha Farz du 27 février

L'ADMR a organisé son traditionnel kig ha farz à la salle polyvalente de Dirinon.



Equipe des bénévoles qui ont préparé le kig ha farz

LES PETITES CANAILLES

Le mardi 22 mars, les assistantes maternelles de l'association les "petites canailles" et les enfants qu'elles accueillent ont fêté le carnaval avec le clown Gaston Blutt. Ce clown les a emmené dans un véritable voyage musical. Les enfants étaient émerveillés face à sa panoplie d'instruments bizarres et ses tours insolites. A cette occasion, les assistantes maternelles ont invité les enfants du jardin d'enfants.



Amicale laïque Tennis de Table

Dimanche 27 février a eu lieu le **vide-greniers** organisé par le club de badminton / tennis de table, à la salle de sports. Le bilan est positif : 36 exposants / 446 entrées. Comme chaque année, grand succès à la vente de crêpes ! Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles (adultes et jeunes) du club.



Les recettes vont servir au fonctionnement du club :

- stages pour les jeunes pendant les périodes de vacances,
- matériel et équipement pour le club.

Samedi 22 janvier, l'Amicale laïque de Pencran a organisé son traditionnel repas de la **Galette des Rois**. Cinquante personnes y ont participé ; un moment sympathique partagé par les adhérents du club : adultes, jeunes et parents.



PETITES ANNONCES

Bar-tabac-restaurant Couleur Café

Vendredi 8 avril, **soirée KARAOKÉ** à partir de 21h. Animation et bonne ambiance garantie !

Jeune fille de 18 ans (au mois de juillet), lycéenne dans le milieu sanitaire et social, titulaire de l'AFPS (brevet de secourisme), **cherche enfants à garder**, le week-end ou en soirée, pendant les vacances d'avril. Expérience avec les enfants et stages en école maternelle. Contact : Mélina MADEC : 02 98 85 01 27 ou 06 69 06 30 49.

Particulier recherche à acheter maison non-mitoyenne, 3 chambres + bureau, ou 4 chambres, garage attenant, 600 à 800 m² de terrain. Tél : 02 98 20 21 82.

Étudiant de 20 ans en 1^{ère} année de Licence de Mathématiques **propose cours de mathématiques et physique/chimie** pour tous les niveaux. Contact : 06 79 77 93 09.

A vendre : 4 plots d'ancrage neufs en plastique, pour tonnelle, remplissage eau ou sable, 10 € les 4 ; 1 balancelle, bon état, 20 € ; 1 gazinière pour cuisine d'été, 20 € ; 1 table/bancs pique-nique pour enfants en plastique, 6 € ; 1 coquille plastique avec couvercle pour jeux enfants (sable ou eau), dimensions 1 m x 0,84 m, 6 €. Tél : 02 98 21 65 88.

EMPLOI

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas recrute **6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2011**. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser avant le 15/04/11 à M. le Président - Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas, 59 rue de Brest - BP 849 - 29208 LANDERNEAU cedex. Contact : Sophie LOUARN : 02.98.21.37.67 ou par mail : tourisme.cc@pays-landerneau-daoulas.fr.

Rolland SAS, fabricant de crèmes glacées, recrute **des ouvriers de conditionnement** H/F en CDD jusqu'en août 2011. Expédier CV + lettre de motivation par courrier à Rolland DAD, service R.H. - BP 809 Plouédern - 29208 Landerneau cedex. E mail : cleguen@rolland.fr

L'ADS des Pays de Landerneau Lesneven Plabennec recrute **un infirmier** à mi-temps en CDI. Permis B exigé, poste à pourvoir immédiatement. Envoyer CV et lettre de motivation par courrier ou par mail : secretariat@adspays.una29.fr.

L'Association EPAL recrute des **animateurs pour encadrer des séjours de vacances** proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap. Les séjours se dérouleront du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines. Conditions : motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée. Envoyer lettre et CV : Laurent CANNIC, Responsable Vacances et Tourisme Adaptés 10 rue Nicéphore Niepce BP2 29801 Brest Cedex 09. www.epal.asso.fr

Vide-grenier dimanche 17 avril

L'Association Lud'Autisme organise un vide-grenier avec jeux pour enfants le dimanche 17 avril de 10h à 17h à la salle Kerlevenez à Irvillac. Installation des exposants de 9h à 10h (3 € le mètre, tables et chaises fournies). Entrée : 1 €. Gratuit -16 ans. Café, gâteaux, crêpes... Contact/réservations : ludautisme@gmail.com
Christelle LE MEROUR : 02 98 20 70 02.

L'Association d'Amitié Pays de Landerneau - Roumanie, partenaire depuis 20 ans de la ville de Mioveni, **recherche des familles d'accueil** pour de jeunes danseurs roumains de 10 à 17 ans du 20 au 26 juin prochain. Une occasion pour la famille de partager une expérience européenne et un beau geste de solidarité ! Renseignements : Aline TASSIN au 06 83 44 19 40 ou landerneau.mioveni@laposte.net

Foire aux puces dimanche 1^{er} mai

Le Club d'Elorn Handball organise le dimanche 1^{er} mai une foire aux puces à la salle polyvalente de Dirinon, de 9h à 16h. 3 € le mètre linéaire. Entrée 1,50 €, gratuit pour les -12 ans. Réservations ou renseignements au 02 98 36 28 46.

Travaux d'économie d'énergie : informez vous !



Deux fois par mois, à la Maison des services publics de Landerneau, un expert sur les questions d'énergie dans l'habitat, est mis à disposition afin de vous aider à adopter les meilleurs choix techniques et à décrypter le discours des commerciaux sur les économies d'énergie.

Permanences les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois de 9h à 12h. Maison des Services publics, 59 rue de Brest. Tout public.

Energence en bref : l'Agence de Maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest est une association loi 1901, soutenue par BMO, le CG29, la Région Bretagne, l'ADEME ainsi que différentes collectivités territoriales et acteurs locaux de l'énergie, de l'habitat et des transports. Elle œuvre pour la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. L'ESPACE **INFO** → **ÉNERGIE**, qui propose un conseil neutre et gratuit, est ouvert au grand public tous les jours, sans rendez-vous, à l'agence ou par téléphone, de 13h30 à 17h30. Contact : 02 98 33 15 14, contact@energence.net



On s' lance : un dispositif pour financer ton projet

Qui est concerné ? Tu as entre 11 et 17 ans. Tu es accompagné d'au moins 2 amis. Tu habites le Nord-Finistère.

Quel type de projet ? Tous les projets peuvent être financés, qu'ils soient culturels, sportifs, ... Toutes les demandes seront étudiées par la Caf. Les éléments principaux ? Que toi et tes amis soyez réellement auteurs et acteurs du projet. Quelques exemples : monter une pièce de théâtre, créer une émission de radio, réaliser un film, organiser un événement dans ta commune, aider les plus jeunes, protéger l'environnement, lutter contre l'exclusion, favoriser les liens inter-génération, ... Le projet peut être totalement nouveau ou découler d'une action existante.

Quel est le montant de l'aide ? La Caf participera à hauteur maximum de 70 % du projet. Pour financer l'intégralité, pense à l'autofinancement ou aux subventions de ta commune par exemple.

Pour plus d'informations sur le montage du projet, le dossier de candidature, et la liste des adultes accompagnateurs, une seule adresse : www.brest.caf.fr (rubrique actualités/jeunes)

Témoigne de tes projets déjà réalisés ou à venir sur la page Facebook "on s' lance".

Les Délices de Kerbalanec

Ouverture d'un magasin à la ferme, tous les vendredis de 14h à 19h30 et tous les samedis de 9h à 12h30.

Du producteur au consommateur.

Samedi 16 avril : Concert gratuit
« Le dos de la cuillère »

Ferme de Kerbalanec
02 98 85 29 05

"Nous sommes fiers de nos parents agriculteurs et de leurs produits !"

Ouverture d'un **MAGASIN à la FERME**
des vendredis de 14h à 19h30 et tous les samedis de 9h à 12h30
du **PRODUCTEUR** au **CONSOMMATEUR**

SAMEDI 16 AVRIL 14H30 **CONCERT GRATUIT !**
"LE DOS DE LA CUILLÈRE"
Ferme de Kerbalanec 29800
02 98 85 29 05

bienséance à la ferme
cette campagne est réalisée sans argent public